



Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Terre-Soleil

Séance tenue le 20 mai 2026
Au 800, rue De Sève, Sainte-Thérèse

Présences

Marianne Lefebvre, présidente
Lysianne Gingras, parent et représentante au comité de parents
Catherine Borisov, parent
Marie-Julie Caron-Gratton, substitut au comité de parents (visioconférence)
Olivier Préfontaine, parent
Julie Soucy, parent
Chantal Quevillon, enseignante
Natacha Bachelard, enseignante
Sabrina Charbonneau-Carmel, enseignante
Isabelle Brisebois, représentante soutien
Manon Francoeur, représentante personnel SDG

Josée Plouffe, directrice
Vicky Larochelle, directrice adjointe

Absences

1) Ouverture de l'assemblée

Mme Lefebvre, présidente, ouvre l'assemblée. Il est 19h04.

2) Point du public

Il n'y a pas de public.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 20 mai 2026

Mme Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour. M. Préfontaine demande l'ajout d'un point concernant le programme PAI. Mme Caron-Gratton demande l'ajout d'un point en lien avec le sondage de la kermesse.

IL EST PROPOSÉ par Mme Natacha Bachelard d'*ADOPTER* l'ordre du jour tel que présenté.

CE2526-2005-001

ADOPTÉ à l'unanimité

4) Lecture et adoption du procès-verbal du 13 avril 2026

Mme Lefebvre présente le procès-verbal de la rencontre du 13 avril 2026.

P2: modification du mot cour pour cours de musique

P4: changer 2026 pour 2027

IL EST PROPOSÉ par M. Préfontaine d'ADOPTER le procès-verbal du 13 avril, tel qu'amendé.

CE2526-2005-002

ADOPTÉ à l'unanimité

5) Bloc d'information

- Présidente : Aucune information. Elle remercie les membres du CÉ pour leur ouverture, leur implication, leur dévouement et l'intelligence collective autour de la table.
- Déléguée au comité de parents : rencontre le 14 mai dernier. Sujets traités: frais facturés aux parents, discussion du recours collectif de 2018 et les listes d'effets scolaires. Phrase à retenir: *La gratuité est le principe, facturer est l'exception*. En tant que membre du CÉ, il est de notre rôle de questionner sur l'utilisation à 80% des cahiers. Discussion de la plateforme Zeffy pour recueillir des frais de crédit sans frais pour les OBNL. Gala de reconnaissance des bénévoles CSSMI: c'est M. et Mme Moranville qui ont été nos parents bénévoles honorés. Questionnement sur la possibilité d'avoir des bénévoles dans les circuits d'autobus.
- Direction et personnel de l'école : sprint de fin d'année. Beaucoup d'activités en cours et à venir! Examens du MEQ pour les élèves de 4e et de 6e année à venir.

6) Bons coups de Terre-Soleil

- La direction et l'équipe école souligne la réalisation du GDPL à l'école. Mention spéciale pour la vidéo collective des employés de l'école pour la compilation d'un cube énergie. Beau partenariat avec le comité Sportif et les parents bénévoles.
- Chorales sur le lac: événement magique et immersif. Un bon coup pour la culture. M. Stéphane Archambault était présent lors de cette soirée.
- Mme Lefebvre souligne le nombre d'activités rassembleuses vécues à notre école.
- Mme Lefebvre mentionne également que les photos des élèves finissants sont magnifiques et les communications reliées à la fin du parcours primaire sont grandement appréciées.

7) Ventilation du budget des fonds spéciaux

- 18 335 \$ pour la campagne de financement "Orthograph-o-thon": Bravo!!
- Mois de l'éducation physique: tirage de prix sportifs en lien avec la participation du défi des cubes énergies. Mme Plouffe demande d'approuver les frais de 450 \$.
- En lien avec la fête de la fin d'année, une demande de 6 000 \$ est souhaitée pour couvrir les frais de l'activité, incluant les collations spéciales pour les élèves.
- Smoothfruits: Une partie sera absorbée par la mesure 15012 et une demande d'ajouter 2 000\$ des fonds spéciaux est faite pour assumer la totalité des frais.

Il est PROPOSÉ par Mme. Soucy d'APPROUVER les montants demandés dans la ventilation du budget

des fonds spéciaux.

CE2526-2005-003

APPROUVÉ à l'unanimité

8) Ventilation du budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Mme Plouffe fait la présentation des sommes utilisées. Elle nomme qu'il y aura un impact sur la décision prise au point 16.

À la lumière de toutes les dépenses faites durant l'année, un montant de 447,58\$ a été utilisé. Il reste un montant de 327,42 \$ d'ici la fin de l'année. (Environ 25\$ par personne)

Mme Lefebvre propose d'utiliser le reste du budget en appliquant un rabais sur la facture du restaurant choisi pour la dernière rencontre.

Il est PROPOSÉ par Mme Borisov d'**APPROUVER** la proposition telle que présentée.

CE2526-2005-004

APPROUVÉ à l'unanimité

9) Encadrement des frais exigés aux parents

Discussion sur les frais exigés et les listes d'effets scolaires. Mme Gingras questionne s'il y a une vigie concernant certaines demandes des enseignants dans les effets scolaires (par exemple, sur les types de coffre de crayons: souple, rigide, pochette,...). Il y a également un questionnement sur la politique de pouvoir récupérer le matériel encore bon pour une prochaine année scolaire.

Mme Plouffe mentionne qu'il y a une analyse rigoureuse en lien avec les frais facturés aux parents au niveau de la reprographie. Les items demandés sont suggérés par les enseignants, selon les niveaux et les besoins. Une réflexion est faite afin de limiter les frais demandés aux parents.

M. Préfontaine questionne si le coût des cahiers est le même à travers la province. Mme Plouffe répond que le choix des cahiers d'exercices est laissé à la discrétion des enseignants, selon le matériel didactique utilisé. Il y a toutefois une ressemblance quant aux coûts des cahiers par les maisons d'édition.

Mme Soucy questionne si le prix indiqué sur la liste des effets scolaires est lié au montant de la librairie/papeterie suggérée par l'école. Ce prix est fourni par les maisons d'édition et il pourrait y avoir une légère différence d'un endroit à l'autre. Mme Plouffe rappelle que le parent est libre d'aller où il le souhaite pour faire les achats des fournitures scolaires.

Mme Lefebvre questionne sur la pertinence de tenir un marché aux puces d'effets scolaires usagés encore bons. Mme Chantal nomme qu'il pourrait également y avoir des dons. La journée administrative serait le moment idéal pour offrir ces dons ou ces articles, à un prix modique. Ce point sera rediscuté ultérieurement.

Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents

ATTENDU que, conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement doit établir, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe;

ATTENDU la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU le désir du conseil d'établissement d'établir également des principes d'encadrement visant l'ensemble des contributions financières pouvant être assumées par les parents en vertu de l'article 75.0.1 de la LIP;

ATTENDU que les principes d'encadrement seront également pris en compte dans les choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants en vertu de l'article 96.15 de la LIP;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées avant d'établir les principes d'encadrement proposés par la direction de l'école;

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec le projet éducatif de l'école;

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés tiennent compte des caractéristiques et des attentes de la communauté desservie par l'école;

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés favorisent une utilisation optimale et écoresponsable des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.

Il est proposé par Mme Isabelle Brisebois

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, du choix des manuels et du matériel didactique et des autres contributions financières pouvant être exigées des parents pour l'année scolaire 2026-2027.

DE MANDATER la direction pour qu'elle s'assure que les contributions financières facturées aux parents respectent les principes d'encadrement avant de les proposer au conseil d'établissement.

CE2526-2005-005

APPROUVÉ à l'unanimité

10) Accueil préscolaire 2026-2027

L'accueil des futurs élèves du préscolaire aura lieu le 5 juin 2026. Ce moment sera vécu en dyade et le parent restera avec son enfant durant la matinée.

Le 28 mai à 18h30: rencontre avec les parents afin de leur présenter les informations en lien avec l'entrée au préscolaire.

Mme Larochelle, directrice adjointe, présente la future cohorte d'élèves en rappelant que ces enfants sont nés en période de Covid/confinement/port du masque: certaines difficultés sont déjà nommées quant au langage et à la gestion des émotions.

11) Activités et sorties scolaires 25-26 et 26-27

Sortie SDG:

Clip N'Climb : 3 décembre 2026, 90 enfants, 28,72\$ + frais SDG

Activités parascolaires 2026-2027:

Basketball 5e, 6e – septembre et octobre, avec compétition amicale contre une autre école (gratuit)*;

Badminton 5e, 6e – novembre et décembre, tournoi avec école Curé-Paquin (gratuit)*;

Hockey cosom 3e à 6e – janvier et février, tournoi amical à Terre-Soleil (gratuit)*;

Minivolley 5e, 6e – mars et avril, tournoi avec école Curé-Paquin (gratuit)*;

Soccer 3e, 4e, 5e, 6e – mai et juin, tournoi amical à Terre-Soleil (gratuit)*;

*= frais pour la journée du tournoi, montants à venir selon les coûts de libération des enseignants

Multi-sports 3e, 4e – 11 semaines – octobre à décembre - 24 élèves - 90,20\$

Multi-sports 5e, 6e – 11 semaines – janvier à mars - 24 élèves - 90,20\$

Cheerleading 3e à 6e – 10 semaines (15 cours) – avril à juin + 1 spectacle – 20 élèves - 211\$

Minicheer: 1re, 2e - avril à juin, Spectacle commun avec l'activité de cheerleading au printemps (162\$)

** Les montants pourraient varier de quelques dollars considérant les coûts qui seront actualisés pour 26-27.

Aussi, Mme Sabrina demande qu'il y ait une discussion au sein des enseignants afin d'éviter que les compétitions amicales ne soient pas sur les heures de classe ***

Activités et sorties 2026-2027:

11 septembre: Parc du Domaine vert pour les élèves du la classe 6e Multiprojets 26,04\$ (facturé aux parents);

18 janvier 2027: Odyscène pour tous - Théâtre de Cirque "Combat" - Sortie en mesure culturel (M15186);

3 mai 2027 : Cabaret BMO: pour les élèves de 3e année - Bidule Man (théâtre musical) - Sortie en mesure culturel (M15186);

3e année: Archéophone : novembre 2026, février 2027, juin 2027 13,44\$ (dépôt d'un projet pour culture à l'école, sinon, facturé aux parents);

3e année: Centrale Beauharnois: gratuit - Frais pour le transport 15,38\$ (M15231) 5 mai 2027;

4e année: Odyscène - Yannick Bergeron (La magie de la chimie) 15 mars 2027 Sortie en milieu culturel (M15186);

4e année: Archéophone - Décembre 2026 (dépôt d'un projet pour Culture à l'école, sinon, M15231) 5,10 \$;

4e année: Neurones atomiques - insectes vivants – octobre 2026 (dépôt d'un projet pour culture à l'école,

sinon M15231) 11,73\$;

4e année: Radio-Canada mai 2027 52,22\$ (dépôt d'un projet à culture à l'école, sinon, une partie des frais sera assumé par la M15231 et l'autre, facturée aux parents) mai 2027.

Il est PROPOSÉ par Mme Soucy d'**APPROUVER** les activités, sorties et activités parascolaires proposées.

CE2526-2005-006

APPROUVÉ à l'unanimité

12) Critères de formation des groupes

Information sur les critères que nous utilisons pour la formation des groupes : orientations et principes pour les groupes du préscolaire et primaire et programmes/volets en 6e année.

13) Code de vie 2026-2027

Présentation de la matrice comportementale de l'école Terre-Soleil.

Affiches sur les tons de voix avec Léo et Charlie (programme Hors-Piste).

M. Préfontaine questionne sur une ligne directive en lien avec les collations saines en lien avec les bonnes habitudes de vie. En effet, une sensibilisation est faite et un rappel sera renommé (enseignants et éducateurs SDG).

Il est PROPOSÉ par Mme Borisov d'**APPROUVER** le code de vie, tel que présenté.

CE2526-2005-007

APPROUVÉ à l'unanimité

14) Plan de lutte 25-26 et 26-27

Présentation des 4 documents (documents CSSMI et MEQ)

Deux documents synthèses pour les parents = informatifs

Deux documents plus volumineux = pour adoption

Mme Larochelle, directrice adjointe, fait la présentation des documents et informe les membres qu'un nouveau sondage sera à faire au printemps 2027 par la SEVEQ afin de revalider le niveau de bien-être et le sentiment de sécurité à l'école.

Mme Sabrina demande l'ajout d'un point sur les réseaux sociaux dans les constats de l'école.

Mme Lefebvre mentionne qu'il serait pertinent de faire mention de la réalité de l'utilisation des réseaux sociaux à l'Assemblée générale des parents.

Pour les membres siégeant au comité de parents: demander des réponses en lien avec l'utilisation des médias sociaux au primaire. Politique à venir??

Il est PROPOSÉ par Mme Soucy d'adopter le nouveau plan de lutte 2026-2027, tel que présenté.

CE2526-2005-008

ADOPTÉ à l'unanimité

Il est PROPOSÉ par M. Préfontaine d'APPROUVER l'évaluation du plan de lutte 2025-2026, tel que présenté.

CE2526-2005-009

APPROUVÉ à l'unanimité

15) Assemblée générale des parents 26-27

Les membres du CE réfléchissent au meilleur moment pour tenir l'assemblée générale des parents pour maximiser la participation de tous.

Proposition commune des membres parents de faire une tournée lors des soirées de rencontre de parents pour informer les parents (parler des enjeux, points forts à venir).

Date retenue: 22 septembre 18h30

Il est PROPOSÉ par Mme Gingras d'APPROUVER la tenue de l'assemblée générale le 22 septembre, à 18h30 et de favoriser une brève présentation des parents membres du CÉ lors des rencontres de parents en début d'année.

CE2526-2005-010

APPROUVÉ à l'unanimité

16) Prochaine rencontre (16 juin 2026)

Mme Lefebvre propose de tenir la prochaine rencontre au restaurant Makisu, à Ste-Thérèse, à 18h30. Les membres sont en accord.

17) Questions diverses

M. Préfontaine questionne s'il est possible de faire une immersion totale en anglais et d'inclure les sciences et les mathématiques, par exemple. Mme Plouffe mentionne qu'il est important de respecter le programme ministériel ainsi que la loi sur la protection de la langue française. En ce sens, il n'est pas possible d'ajouter des contraintes et des attentes. Les matières secondes doivent être enseignées et évaluées en français.

Mme Lefebvre questionne les membres enseignants du CÉ si une mention avait été faite lors de l'AGEE pour la sensibilisation de la distribution des bonbons/friandises durant les heures de classes. Le message a bien été fait!

18) Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Mme Lefebvre de LEVER l'assemblée. Il est 21h22

CE2526-2005-011

ADOPTÉ à l'unanimité

Marianne Lefebvre
Présidente du conseil d'établissement

Josée Plouffe
Directrice